

Séance du 2 juin 2015 à 19 heures
Commune de LE MONTAT – Salle des fêtes

Aujourd'hui, deux juin deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Le Montat –Salle des fêtes

Etaient présents :

53 titulaires dont 7 possédant une procuration
4 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL

BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

CRAYSSAC
DOUELLE

ESPERE
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT

LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TRESPOUX-RASSIELS
VERS

M. LABRO Didier (tit) procuration de Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de M. COLIN Henri (tit), M. SIMON Michel, M. MUNTE Serge (tit) procuration de M. SINDOU Géraud (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. DELPECH Bernard (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit), M. TESTA Francesco (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme BONNET Catherine (tit) procuration de M. COUPY Daniel (tit), Mme EYMES Isabelle (tit), Mme BOUIX Catherine (tit),
M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit)
M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit), M. GARD Michel (sup),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),
M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),
M. TREIL Jean (tit), Mme LANES Bénédicte (tit) procuration de M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit)
M. NOUAILLES Serge (tit),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
Mme SALANIE Jacqueline (sup),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. GALTHIE Jean-Noël (tit),
Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),
M. FIGEAC Philippe (tit),
M. FERNANDEZ Pierre (ti),
M. LAVAU Pascal (tit) procuration de M. DIOT Fabrice (tit),
M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

AR PREFECTURE

046-200023737-20150602-05_02_06_15-DE
Regu le 05/06/2015

Service : Achats – Commande publique

Objet : Lancement d'une consultation pour la fourniture de vêtements de travail pour le personnel
communautaire

A été adopté à l'UNANIMITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 2 juin 2015
Rapporteur : Claude TAILLARDAS

Rédacteur : Fabienne ROMANISYN
Service : Achats – Commande Publique

**Objet : Lancement d'une consultation pour la fourniture de vêtements de travail
pour le personnel communautaire**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du renouvellement des vêtements de travail pour les personnels communautaires, il est nécessaire de lancer une consultation.

Les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets 2015 et suivants.

L'estimation prévisionnelle tous lots confondus (4 lots) et toutes années confondues (1 an reconductible 3 fois) est de : 146 000,00 € H.T en montant minimum, il n'y a pas de montant maximum.

La consultation est passée dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics. Il s'agit d'un marché à bons de commandes alloti avec un montant minimum et sans montant maximum. Les lots sont les suivants :

- Lot 1 : Vêtements de travail "image" et haute visibilité
- Lot 2 : Vêtements de travail restauration collective
- Lot 3 : Equipements de protection individuelle (E.P.I)
- Lot 4 : Vêtements, chaussures et articles de sport

Ce marché à bons de commandes est passé pour une durée de 1 an et pourra être reconduit 3 fois.

Les montants minimum en € HT par lot et par an sont de :

Lot 1 : Vêtements de travail "image" et haute visibilité
Montant minimum : 15 000,00 € HT
Sans montant maximum

Lot 2 : Vêtements de travail restauration collective
Montant minimum : 5 500,00 € HT
Sans montant maximum

Lot 3 : Equipements de protection individuelle (E.P.I)
Montant minimum : 13 500,00 € HT
Sans montant maximum

Lot 4 : Vêtements, chaussures et articles de sport
Montant minimum : 2 500,00 € HT
Sans montant maximum

L'attribution des marchés se fera par lots séparés.

En conséquence, j'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles cités ci-dessus ;
- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à conclure et à signer les marchés et tous actes consécutifs relatifs à l'exécution de ces marchés, d'imputer les dépenses nécessaires aux budgets 2015 et suivants.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc MAYSSOUZE-FAURE